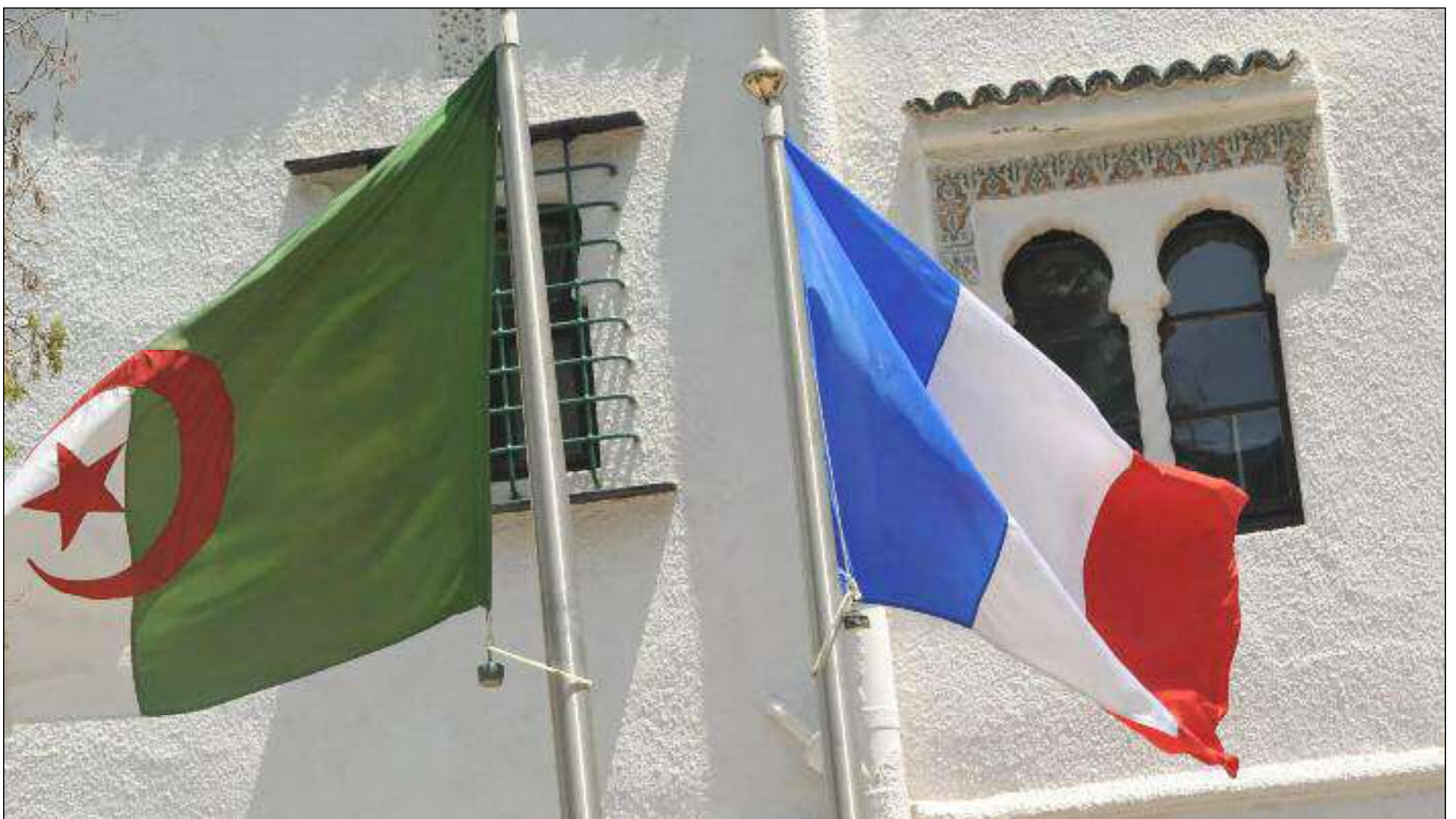




RELATION DE L'ALGÉRIE AVEC LA FRANCE

Rejet absolu de l'ingérence et place à la question mémorielle



© Photo : D.R

Entre l'Algérie et la France, la situation, côté algérien, tend à se stabiliser à travers les positions officielles qui expriment fermement le rejet absolu de toute ingérence de la partie française et qui réaffirment tout aussi fermement la place essentielle de la question mémorielle dans les relations entre les deux pays. La déclaration du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, dans un entretien accordé à la Chaîne russe "Russia Today" (RT) diffusée samedi 23 octobre 2021, est sans ambiguïté : «L'Algérie ne tolère aucune ingérence dans ses affaires internes de quelque partie que ce soit, à plus forte raison lorsqu'il s'agit des autorités de l'ancien pays colonisateur».

PERSONNELS ET JOURNALISTES DES CHAÎNES PRIVÉES

Une souffrance sociale



RENFORCEMENT
DU SECTEUR
DE LA CULTURE

**Chaâlal insiste sur
sa place dans
le développement
local**

C'ÉTAIT LE 1^{ER} NOVEMBRE 1974

Les étudiants dans un défilé militaire



COOPÉRATION MILITAIRE

Le Sénat américain bloque les fonds alloués aux manœuvres militaires avec le Maroc

Le Sénat américain a décidé, mercredi, de bloquer les fonds destinés à appuyer la participation marocaine aux manœuvres militaires conjointes ou multilatérales à moins que le royaume ne décide de mener des actions en vue de concrétiser «un accord de paix avec le Sahara occidental». «Aucun fonds de la loi budgétaire pour l'exercice 2022 ne sera mis à la disposition du Secrétaire à la Défense pour soutenir la participation des forces militaires du Royaume du Maroc à tout exercice bilatéral ou multilatéral...»

ELECTIONS

DU 27 NOVEMBRE

Signature d'un protocole sanitaire préventif contre la Covid-19

Un protocole sanitaire pour les élections des Assemblées populaires communales et de wilayas, prévues le 27 novembre 2021, a été signé mercredi à Alger entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et le ministère de la Santé, en vue de prévenir contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19).

ANP

Arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à travers le territoire national durant la période allant du 20 au 26 octobre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP), faisant état également de la destruction de quatre (4) bombes de confection artisanale à Bouira et Médéa.

Relation de l'Algérie avec la France

Rejet absolu de l'ingérence et place à la question mémorielle

Entre l'Algérie et la France, la situation, côté algérien, tend à se stabiliser à travers les positions officielles qui expriment fermement le rejet absolu de toute ingérence de la partie française et qui réaffirment tout aussi fermement la place essentielle de la question mémorielle dans les relations entre les deux pays.

La déclaration du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, dans un entretien accordé à la Chaîne russe «Russia Today» (RT) diffusée samedi 23 octobre 2021, est sans ambiguïté : «L'Algérie ne tolère aucune ingérence dans ses affaires internes de quelque partie que ce soit, à plus forte raison lorsqu'il s'agit des autorités de l'ancien pays colonisateur».

Plus récemment, lors d'une conférence parlementaire organisée mercredi par le Conseil de la Nation sur le thème du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, lui-même moudjahid, est revenu, pour sa part, sur la question mémorielle, en rappelant la particularité du colonialisme français qui est un colonialisme de peuplement, et sa tentative de génocide pour faire disparaître le peuple algérien et le remplacer par des gens venus de France et d'Europe. Salah Goudjil a confirmé le chiffre donné par le Président Abdelmadjid Tebboune concernant le nombre de chouhada : le bilan des tueries coloniales durant l'occupation française, de 1830 à 1962, est de 5.600 000. S'appuyant sur des données démographiques de source française relatives à la population algérienne durant l'occupation coloniale en Algérie, Salah Goudjil a réaffirmé qu'il est tout à fait juste de parler de génocide.

Celui-ci, a-t-il fait observer, ne s'est arrêté parce que la France avait besoin de «chair à canon» durant les deux Guerres mondiales (1914/18 et 1939/45) pour lesquelles, elle a mobilisé les Algériens.

Au plan des relations internationales, l'Algérie a réaffirmé, face à la France, son droit d'Etat souverain de prendre et d'appliquer des décisions souveraines. C'est



■ Ammar Belhimer, a salué, jeudi, l'émergence «claire» d'un nationalisme africain «hostile» au cadre néocolonial créé par la «Françafrique». (Photo:DR)

ce que l'Algérie a fait, en prenant «des mesures concrètes pour exprimer son mécontentement quant à l'ingérence dans ses affaires internes, à travers la convocation de son ambassadeur pour consultations, mais aussi par une

décision souveraine portant fermeture de son espace aérien aux avions militaires français», comme l'a indiqué Lamamra. La décision de fermeture de l'espace aérien algérien aux avions militaires français n'a aucun rapport

avec une prétendue volonté d'une présence russe au Mali. «Nous n'avons pas d'informations précises, ni de la partie russe, ni de la partie malienne, au sujet de la coopération militaire entre les deux pays», a fait savoir le chef de la diplomatie algérienne. Par ailleurs, Ramtane Lamamra a rappelé que «tout ce qui touche les intérêts, la sécurité et la stabilité du Mali touche, dans le même temps, les intérêts, la sécurité et la stabilité de l'Algérie», rappelant les relations historiques entre les deux pays. A propos de la détérioration des relations diplomatiques entre le Mali et la France, Ramtane Lamamra a indiqué que «nous nous devons d'écouter les reproches faits par les autorités maliennes à la France», outre le rejet populaire des attitudes de certaines forces françaises déployées dans ce pays. Nous considérons les déclarations officielles françaises attentatoires à l'Etat du Mali comme étant de l'ingérence dans les affaires internes de ce pays». Dans le même sens, dans un entretien à l'agence de presse turque Anadolu Agency le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a salué, jeudi, l'émergence «claire» d'un nationalisme africain «hostile» au cadre néocolonial créé par la «Françafrique».

Il a ajouté que tous les pays d'Afrique subsaharienne, les pays d'Afrique de l'Ouest et la région du Sahel, considèrent la présence française comme un mépris. Mercredi, le ministère de la Communication avait appelé l'Agence France presse (AFP) à «cesser immédiatement» sa campagne hostile et odieuse contre l'Algérie, sous peine de non-renouvelle-

Personnels et journalistes des chaînes privées

Une souffrance sociale

☞ Dans une rencontre avec l'Association des journalistes d'Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse et du 59^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision (RTA), le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a parlé de «tragédie sociale» pour caractériser la situation entraînée par «l'inefficacité de certaines organisations syndicales et l'ignorance par des travailleurs, notamment novices, de leurs droits», qui ont conduit au «licenciement des employés de plusieurs chaînes privées pour plusieurs raisons, notamment la faillite des propriétaires et les poursuites judiciaires engagées à l'encontre d'autres».

Il a appelé «les syndicats professionnels à accompagner la famille de la presse et défendre ses droits, en veillant d'abord à les faire connaître, puis en astreignant les employeurs à les respecter et enfin en préservant la dignité des journalistes», jugeant primordial de «se conformer rigoureusement» aux dispositions de la législation du travail et de «promouvoir l'esprit du dialogue». Le ministre a déploré «les dépassements» à l'encontre des personnels et journalistes des chaînes privées, à travers «l'attribution de maigres salaires et leur non-déclaration auprès de la Sécurité sociale, en les privant ainsi du droit à l'assurance et à la retraite», soulignant «l'ampleur de la souffrance sociale à laquelle sont confrontés ces personnels et journalistes, ce qui interpelle tout un chacun à les défendre en s'appuyant sur l'arsenal juridique régissant les relations de travail, avec clarté et équité».

Dans le même sillage, le ministre de la Communication a fait remarquer que la presse en général, et les médias électroniques en particulier, sont devenus un des facteurs susceptibles de gagner la confiance du citoyen et de faire face aux campagnes de marchandage et de désinformation menées par des sites Web hostiles à l'Algérie. Par ailleurs, et à la même occasion, des journalistes de médias nationaux, publics et privés, ont été honorés jeudi à Alger lors d'une cérémonie organisée par l'Association des journalistes d'Alger en collaboration avec l'entreprise chinoise des télécommunications Huawei en présence du ministre de la Communication. Le directeur des affaires publiques et gouvernementales de Huawei télécommunications Algérie, Benoit Wu, a rendu un hommage appuyé à la famille de la presse pour sa contribution au développement économique de leur pays, tout en réitérant la volonté de Huawei «de renforcer son partenariat avec les médias algériens dans toutes leurs diversités et richesses».

L. A.

REPÈRE

Union africaine

Lamamra représente le président de la République à la réunion du CPS

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a participé, hier, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) tenue au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement et consacrée à «la gestion des risques des catastrophes en Afrique», a indiqué un communiqué du ministère. La réunion qui s'est déroulée en visioconférence, sous la présidence de Filipe Nyusi, président de la République du Mozambique, a été marquée par une participation de haut niveau des pays membres du conseil ainsi que des représentants de la Commission de l'Union africaine (UA), de l'ONU et de l'Union européenne (UE), selon la même source. Dans une allocution lue au nom du président de la République, M. Lamamra a précisé que «les pays africains figurent parmi les pays les plus exposés aux risques de plus en plus croissants de catastrophes et phénomènes climatiques extrêmes», soulignant que «l'Afrique qui n'est pas responsable de l'apparition et de l'aggravation des changements climatiques, doit faire entendre sa voix lors de la prochaine Conférence de l'ONU sur le changement climatique». «L'Algérie a souffert des effets destructeurs de ces catastrophes, notamment le séisme, les inondations et les feux de forêts», exprimant «sa pleine solidarité avec tous les pays africains qui font face à ces phénomènes». Le chef de la diplomatie algérienne a insisté sur la nécessité d'élaborer une approche continentale et une solution africaine commune pour faire face aux répercussions négatives des catastrophes naturelles sur les pays et les peuples du continent», a indiqué le communiqué. M. Lamamra a présenté la proposition du Président Abdelmadjid Tebboune visant à créer une force civile continentale pour faire face aux catastrophes en vue d'assurer une prise en charge efficace et en temps réel, et d'apporter l'appui nécessaire aux pays africains touchés.

ment de l'accréditation et son interdiction d'exercer en Algérie. Par inconscience ou délibérément, l'AFP en a remis une couche dans son acharnement contre l'Algérie, loin de la pratique médiatique et journalistique et en oubliant la crédibilité, l'objectivité et l'éthique déontologique de la profession

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Medgaz assurera l'approvisionnement total de gaz naturel L'Algérie et l'Espagne négocient «les conditions de livraisons supplémentaires»

«Nous avons assuré notre partenaire espagnol que nous sommes prêts à parler de quantités supplémentaires et de fixer un programme pour fournir toutes ces quantités en gaz», a réaffirmé, avant-hier le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab à l'issue d'une rencontre tenue avec la troisième vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de la Transition écologique et du Défi démographique, Teresa Ribera Rodriguez.

Il a rassuré son partenaire espagnol inquiet depuis l'annonce de l'arrêt de l'approvisionnement de l'Espagne en gaz naturel via le Gazoduc GME (Gaz Maghreb Europe) dès le 1^{er} novembre prochain. L'Espagne sera désormais approvisionnée en gaz naturel algérien via le Gazoduc Medgaz.

«Nous nous sommes engagés à ce que toutes les livraisons se fassent à travers les installations se trouvant en Algérie, via le Gazoduc Medgaz et les complexes de conversion de gaz», a affirmé M. Arkab, annonçant «un projet d'extension de la capacité du Medgaz et ainsi que les capacités en GNL».

Les deux parties ont évoqué lors de leur rencontre la possibilité d'augmenter davantage les livraisons gazières. L'Algérie a répondu favorablement à la demande de l'Espagne qui craint de tomber



La ministre espagnole Mme Rodriguez fait part de son entière satisfaction de la position probe de l'Algérie envers son partenaire. (Photo : D.R)

dans une crise d'énergie similaire à celle que vivent plusieurs pays européens depuis quelques semaines. «L'Algérie est prête à discuter avec son partenaire espagnol de livraisons gazières supplémentaires et à fixer un programme pour assurer ces livraisons», a affirmé le ministre de l'Energie et des Mines, assurant que «l'Algérie, à travers la compagnie Sonatrach, honorera ses engagements avec l'Espagne, relatifs à l'approvisionnement en gaz naturel et elle est prête à discuter des conditions de livraisons gazières supplémentaires».

La partie espagnole est rassurée par l'Algérie pour la énième fois concernant la question de son approvisionnement en gaz naturel. Mme Rodriguez s'est dit rassurée par «l'engagement et des explications fournies par la partie algérienne relatives aux garanties du transport du gaz naturel confor-

mément aux accords signés par les compagnies des deux pays», lit-on dans le communiqué du ministère, dans lequel, elle fait part de son entière satisfaction de la position probe de l'Algérie envers son partenaire. «En effet, nous avons une relation commerciale d'envergure garantissant le bien-être de la société espagnole du point de vue planification et de livraison du gaz naturel depuis l'Algérie», a-t-elle souligné, évoquant les dispositions prises par l'Algérie «pour continuer à assurer, de la meilleure manière, les livraisons gazières à travers le Medgaz, selon un calendrier bien déterminé». «Les deux pays ont des défis similaires notamment dans les domaines du changement climatique, de l'énergie et les ressources en eau», a-t-elle déclaré. Les deux partenaires comptent élargir leur domaine de coopération bilatérale. Ils ont discuté lors

de cette rencontre d'un nouveau programme d'investissement pour une collaboration durable dans le secteur des énergies renouvelables, entre autres. «Les deux parties ont abordé aussi d'autres points portant sur la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, dont notamment les projets d'interconnexion électrique et gazière entre les deux pays», a indiqué un communiqué du ministère de tutelle. «Les partenaires espagnols ont été rassurés que l'Algérie fournira, dans le cadre des contrats conclus entre Sonatrach et les sociétés espagnoles, tous les approvisionnements prévus», a souligné le premier responsable du secteur, exprimant l'intérêt porté par l'Algérie aux projets d'investissements dans ce secteur et qui pourraient être précurseurs d'une nouvelle coopération durable dans le domaine de l'électrique et du renouvelables.

«Nous sommes très intéressés par ce projet et par l'utilisation des technologies modernes dans le domaine énergétique avec le partenaire espagnol, ainsi que des projets futurs qui profiteront aux deux parties», indiqua Arkab en ce qui concerne la réalisation d'un projet de câble électrique sous-marin qui va relier l'Algérie à l'Espagne.

Profitant de cette rencontre, le ministre de l'Energie et des Mines a invité les investisseurs et les compagnies espagnoles à investir dans les hydrocarbures, défendant ainsi l'attractivité du marché algérien pour les investisseurs étrangers. La partie espagnole n'a d'ailleurs pas caché son intérêt porté au marché algérien.

Samira Takharboucht

TRANSPORT MARITIME Acquisition

L'Algérie possède une flotte assez importante

L'Algérie possède une flotte maritime assez importante pour renforcer les dessertes et exploiter de la meilleure façon ses potentialités touristiques par voie maritime, a affirmé jeudi à Alger le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Supervisant la mise en service du navire "Badji Mokhtar III", M. Benabderrahmane a expliqué, dans une déclaration à la presse, que l'Algérie disposait de trois nouveaux navires, et d'autres «qui seront exploités de façon optimale notamment dans le transport des voyageurs entre les deux rives de la Méditerranée, avant de s'orienter vers de nouvelles destinations en Afrique et en Asie, et si possible, dans le pèlerinage et la Omra».

Qualifiant "Badji Mokhtar III" de ville flottante fournissant des prestations dignes d'un 5 étoiles, le Premier ministre a souligné l'importance d'utiliser ce navire de la meilleure façon, de le préserver pour donner une meilleure image de l'Algérie et lui permettre de rejoindre les circuits touristiques internationaux, comme c'est le cas de plusieurs pays de la Méditerranée.

L'Algérie dispose de «tous les moyens pour accéder à ces circuits et exploiter toutes ses capacités touristiques», a-t-il souligné, faisant remarquer que des «jeunes diplômés des plus grandes écoles hôtelières en Algérie et des plus grandes écoles maritimes en Afrique prennent en charge la gestion de ce navire».

Par ailleurs, M. Benabderrahmane a fait savoir que les réservations affichent complet pour le mois de novembre à bord de ce navire, ce qui prouve que l'Algérie est une destination prisée, a-t-il dit. Le navire, fruit de la première collaboration entre l'Algérie et la Chine en matière de construction navale, peut transporter 1.800 passagers. Il est équipé de 3 portes-arrières et peut charger 600 véhicules touristiques. Il contient 12 ponts d'une superficie totale de plus de 20.000 m², avec plus de 500 cabines pour les passagers et près de 100 cabines pour l'équipage.

Par ailleurs, le Premier ministre a présenté ses vœux à l'ensemble des journalistes de la Radio nationale et de la Télévision algérienne, à l'occasion de l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision, leur souhaitant plein succès dans l'accomplissement leur mission. Il a mis l'accent sur l'importance de préparer le 60^{ème} anniversaire pour montrer au monde entier les réalisations accomplies pendant cette courte période.

Agence

BRÈVE

AADL

Le ministre de l'Habitat instruit les chefs de projets de rester sur les sites

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a instruit, jeudi passé, les chefs de projets de rester sur les sites "AADL" jusqu'à la levée de toutes les réserves.

L'instruction a été donnée lors d'une rencontre nationale des gestionnaires des sites "AADL" (filiale AADL Gest-Immo), présidée par M. Belaribi, précise un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook.

Consacrée à l'examen de l'ensemble des problèmes auxquels se heurtent les gestionnaires des cités "AADL", la rencontre a été l'occasion pour le ministre d'écouter les préoccupations de ces derniers. M. Belaribi a salué «les efforts déployés par les gestionnaires des sites AADL», soulignant cependant qu'«il y a une négligence de la part de certains qui ne font pas un travail appliqué». Il a relevé la nécessité de «veiller à relever le taux de recouvrement financier, appelant à transmettre les problèmes des citoyens au directeur général de l'AADL, et le cas échéant au ministre».

M. Belaribi a également ordonné aux chefs de projets «de rester sur les sites AADL pendant une durée de 12 mois jusqu'à la levée de toutes les réserves».

Agence

Réalisation de centrales solaires photovoltaïques de 1.000 MW L'Algérie invite les investisseurs espagnols à participer à l'appel d'offres

L'Algérie est à la recherche depuis quelques mois de nouveaux partenaires étrangers dans le domaine du développement des énergies renouvelables pour amorcer effectivement sa transition énergétique. Lors de son entrevue avec la vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de la Transition écologique et du Défi démographique, Teresa Ribera Rodriguez, le ministre de la Transition écologique et des énergies renouvelables, Benattou Ziane a passé en revue «la stratégie du Gouvernement algérien en matière de transition énergétique, le modèle énergétique projeté à l'horizon 2030, ainsi que les principaux objectifs de performance énergétiques retenus pour les secteurs les plus énérgivores».

Une stratégie mise en place dans le but d'anticiper la crise énergétique (gaz) d'ici 2030 et exploiter son potentiel naturel pour le développement de l'énergie propre. L'Espagne a déjà acquis une importante et riche expérience en la matière. L'Algérie, à l'instar des autres pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de

pétrole (Opep) et le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) a tracé ses objectifs et discute d'une feuille de route équilibré. Le débat est ouvert ces jours-ci sur le plein potentiel des énergies renouvelables par différents médias et spécialistes, à quelques jours de la Cop26. Une occasion pour les pays du monde d'échanger sur l'importance du renouvelable pour lutter contre les changements climatiques, mais surtout pour remplacer l'énergie fossile. Pour l'Algérie et tous les pays qui dépendent des hydrocarbures, c'est un autre défi d'envergure à relever pour se libérer de la logique rentière et amorcer la transition économique et énergétique. Pour relever ce défi, les autorités algériennes sont à pieds d'œuvre depuis des mois pour attirer les investisseurs étrangers spécialisés dans ce secteur.

M. Ziane a multiplié ces derniers mois les rencontres et consultations avec différentes parties diplomatiques et délégations étrangères avec lesquelles, il échange ses ambitions de développer le secteur du renouvelable.

C'est l'objet de sa rencontre avec Mme Rogrigez avec laquelle il a évoqué les «modalités permettant de développer des projets communs», selon un communiqué du ministère. Il a profité de l'occasion pour mettre en avant le «programme national pluriannuel de développement des énergies renouvelables, et du lancement prochain du projet d'appels d'offres à investisseurs pour la réalisation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 1.000 MW, adressé aussi bien aux investisseurs nationaux qu'étrangers». Il a invité aussi les investisseurs espagnols à «participer, d'autant plus que le Gouvernement algérien met en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour l'amélioration du climat des affaires», indique le même document, relevant l'importance accordée, également, par le ministre «au développement de la filière de l'Hydrogène vert, et à la formation et la recherche appliquée dans les domaines de la transition énergétique et des énergies renouvelables».

Samira Tk

C'était le 1^{er} Novembre 1974

Les étudiants dans un défilé militaire

Le défilé du 1^{er} novembre 1974, marquant le 20^{ème} anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, constitue, sans doute, à ce jour, un événement incomparable dans l'histoire de l'Algérie indépendante.

C'était un vendredi, une belle journée pour une démonstration exceptionnelle qui dura deux heures et ne fut pas que militaire. Avenue de l'ALN, devant la tribune où se trouvaient le président Houari Boumediène et ses invités étrangers (une dizaine de chefs d'État ou de gouvernement, et près de cent vingt-cinq délégations venues du monde entier) ainsi que les officiels algériens, on a vu défiler autant de civils - travailleurs, paysans, scouts, lycéens, jeunes filles, étudiants - que de soldats en uniforme, parmi lesquels les appelés du Service national.

Sur le parcours, une très nombreuse foule, des dizaines de milliers de personnes massées pour suivre et acclamer les cortèges grandioses de travailleurs, de djounoud de l'Armée nationale populaire (ANP) et de jeunes. Dans le même temps, des manifestations semblables se déroulaient dans toutes les villes et les villages du pays, dans le même format, mêlant civils et militaires.

Les images d'archives, en particulier celles qui montrent la participation des jeunes filles au défilé de l'avenue de l'ALN à Alger, sont impressionnantes, comparées à la situation actuelle marquée par un recul effarant dans les mentalités, produit d'une régression économique et sociale provoquée depuis plus de trois décennies, par l'abandon de la voie du développement national indépendant, après le décès, en décembre 1978, du président Houari Boumediène.

Dans *Le Monde* du 4 novembre 1974, son correspondant à Alger, Paul Balta, résume la journée: «Le défilé d'Alger, à la fois civil et militaire, a présenté, à travers seize chars décorés, les grands thèmes du passé, mais surtout les options de l'Algérie sur la voie du socialisme: «récupération des richesses nationales», «développement économique», «équilibre régional», «démocratisation de l'enseignement», «révolution agraire», «volontariat des étudiants», etc. Le nombre et la jeunesse des participants étaient à l'image du pays».

Paul Balta ajoute: «Diverses mesures sociales ont été prises à l'occasion de cet anniversaire: le président Boumediène a signé un décret augmentant de 30 % les salaires des enseignants et de 20 % ceux de l'ensemble des fonctionnaires. Le taux des bourses des étudiants a également été majoré. Parallèlement, les caisses du Crédit municipal ont accordé des remises de dettes aux emprunteurs les plus déshérités».

Les étudiants étaient présents dans ce défilé, sous l'uniforme militaire en tant qu'appelés du Service national, et en civil, comme étudiants volontaires. Ces derniers participaient depuis deux ans à la mise en application de la Révolution agraire. Ils étaient là, avec les paysans qui avaient bénéficié de la redistribution des terres agricoles.

Akli Hamouni, alors jeune journaliste, a décrit dans l'édition d'*El Moudjahid* du 2 novembre 1974 ce qu'il a appelé la «communio sacrée entre les étudiants volontaires qui scandaient «châabia» et les paysans attributaires qui leur répondaient en chœur «thaoura zeraiya». Ceux qui effectuaient leur Service national portaient «qui une pioche, qui une pelle, qui un plant, symbolisant les réalisations, toutes au service de la nation et de l'Afrique, de la Transsaharienne, du Barrage vert, des Villages de la



■ Des manifestations semblables se déroulaient dans toutes les villes et les villages du pays, dans le même format, mêlant civils et militaires. (Photo : DR)

révolution agraire, etc...», rapporte encore Akli Hamouni. A la fin du défilé, les étudiants volontaires qui savaient exactement où étaient garés leurs bus, s'y sont dirigés rapidement pour quitter les lieux, alors que les milliers d'autres participants civils, dans les rangs de l'UGTA, de la JFLN ou des scouts, ont eu beaucoup de difficultés à retrouver les leurs. Incontestablement mieux organisés, les étudiants volontaires avaient préparé leur participation au défilé par des réunions consacrées à la signification politique de cet événement (20^{ème} anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale) sans omettre les aspects techniques et logistiques (banderoles, transport, repas,...), ne laissant rien au hasard.

Le soir, vers 22h, embouteillage inextricable à la Grande-Poste d'où partaient des jeunes enthousiastes; une explosion de joie populaire qui a déferlé sur Alger, après le traditionnel feu d'artifice. Dans un discours prononcé à cette occasion, le président Houari Boumediène a rendu hommage aux jeunes qui, «volontairement et avec enthousiasme, paient le tribut de la sueur à l'instar de leurs aînés qui ont payé le tribut du sang». En parlant des cadres de l'Etat, qui «sacrifient leur repos au profit de l'intérêt général pour servir d'exemple aux masses», il soulignait «leur grande maturité et leur sens élevé des responsabilités». Pour Houari Boumediène, «l'économie dans les temps modernes, c'est le garant de l'indépendance et toute faiblesse économique aboutirait à la dépendance». A peine douze ans après l'indépendance, il se sentait en mesure de promettre qu'«en 1982, l'Algérie pourra dire au monde qu'elle est sortie du sous-développement». Le contexte se prêtait à cet optimisme.

En novembre 1974, le CERI, mis en place par le Commissariat national à l'informatique, donnait à l'Algérie sa première promotion d'ingénieurs en informatique, baptisée par les élèves «Promotion du 1^{er} Novembre». Dans l'industrie, 600 emplois pour femmes étaient créés à l'unité Sonitex de Béjaïa. La Télévision algérienne repassait le feuilleton «L'incendie» de Mohamed Dib, réalisé par Mustapha Badie. A la salle El Mouggar, Kateb Yacine présentait sa dernière pièce, «La guerre de 2 000 ans». On parlait déjà de l'exploitation du minerai de fer de Ghar Djebilet et de la liaison ferroviaire avec la côte Nord-Ouest du pays, annonçant un essor économique assuré pour la région.

A l'Université, le mouvement étudiant s'était relevé de la dissolution de l'UNEA (Union nationale des étudiants algériens) prononcée par le pouvoir en janvier 1971. «Les promoteurs de cette décision pensaient pouvoir museler les étudiants dans

leurs expressions et actions aux côtés des autres forces patriotiques. Ils ont échoué lamentablement!», commentera bien plus tard Arezki Boudiba qui était étudiant en Mathématiques et responsable de l'UNEA. «En effet, rapidement le mouvement s'est adapté à la nouvelle situation», explique-t-il. Il cite, à l'appui, «les Comités de soutien à la Révolution agraire puis les Comités de volontariat qui montrèrent toute la vigueur et tout le génie du mouvement étudiant». Dans une remarquable contribution sur l'UNEA (*El Watan* du 22 mai 2006), le regretté Larbi Oucherif (ancien membre du Comité de section UNEA d'Alger 1967-1969, décédé samedi 23 octobre 2021) parle de cette période ouverte après la signature par le président Boumediène de la Charte de la Révolution agraire: «Avec le développement de la mobilisation pour la Révolution agraire, la naissance de comités de volontariat et l'émergence de nouveaux dirigeants comme Embarek à Alger, Bettina à Constantine, Amine à Oran, la jeunesse algérienne réveilla la campagne, et la paysannerie pauvre jouit, pendant quelques années, d'être au premier plan de l'information...». Pendant la lutte armée pour l'indépendance, les dirigeants algériens avaient promis de rendre la terre à ceux qui la travaillent.

Daniel Junqua, alors responsable de la rubrique Maghreb du journal *Le Monde*, a couvert lui aussi les festivités du vingtième anniversaire du 1^{er} Novembre 1954. Dans l'édition du 4 novembre 1974, il décrit en termes élogieux le mouvement du volontariat étudiant: «Plus de 4.000 étudiants algériens sur un total de trente mille ont consacré durant l'été 1974 un mois de leurs vacances au volontariat dans le cadre de la Révolution agraire. À lui seul ce chiffre rend compte de l'importance prise en trois ans par ce mouvement.

Son impact ne peut être limité à la seule Révolution agraire. Il la dépasse largement et concerne toute la société algérienne. Il s'agit d'un phénomène politique qui doit être analysé comme tel, d'autant plus que ce volontariat s'est organisé et structuré de façon permanente. À tous les niveaux, amphithéâtres, départements, instituts, existent des comités élus, coiffés à Oran, Alger et Constantine par trois Comités universitaires de volontaires (C.U.V.). Le même type d'organisme a été mis en place parmi les étudiants émigrés.»

L'aide apportée par les étudiants aux paysans dans la concrétisation de la Révolution agraire découle du choix fait, de longue date, par l'élite de la jeunesse algérienne d'être auprès de son peuple. Leur participation à un défilé militaire avec l'ANP, n'a également rien de surprenant. Entre les étudiants algériens et leur armée, la jonc-

tion s'est faite dans les maquis, en pleine Guerre pour l'indépendance. Elle est symbolisée par la date du 19 mai 1956. L'Armée de libération nationale (ALN) qui les a accueillis était alors naissante, formée en grande partie de paysans, et avait son bastion dans les campagnes. Après l'indépendance, les étudiants répondront, une nouvelle fois, présents pour rejoindre l'ANP, à la suite de l'agression militaire du Maroc contre notre pays, en octobre 1963.

Larbi Oucherif était parmi les étudiants qui se sont portés volontaires pour participer à la défense de la frontière Ouest de l'Algérie. Il a relaté ce fait dans la première partie de sa contribution sur l'UNEA (*El Watan*, 20 mai 2006): «A l'Université d'Alger, les étudiants s'étaient tournés vers l'UNEA pour exprimer leur volonté de participer à la défense de la nation. Le tout nouveau comité exécutif (CE) de l'Union, dont le siège était au 10, bd Amirouche, au-dessus du restaurant universitaire, ouvrit un registre pour l'inscription des volontaires. C'est au début du mois d'octobre, alors que les nouvelles les plus inquiétantes parvenaient du front Sud-Ouest, que les étudiants volontaires étaient invités à se retrouver au siège de l'union. Nous fûmes 32 à nous y rendre pour recevoir notre paquetage et attendre le départ. Trente-deux sur sept cents inscrits, c'était assez peu et ceux qui se trouvaient là ne se connaissaient pas pour la plupart. Parmi les plus décidés, Aziz Belgacem, membre du Comité exécutif (il sera assassiné par les terroristes - rue Bab Azoun), Malek Saha, membre du CE, Lazhar un étudiant ingénieur en travaux publics, Salem un éternel étudiant en médecine et dévoué militant du FLN, Laïla Noureddine (une future militante du FPLP et qui mourra à Beyrouth en 1973), Zohra Djazouli une étudiante en lettres, Labidi. Moi-même, inscrit à l'École supérieure de commerce. C'est dans la salle du conseil de l'UNEA qu'on nous remit des tenues militaires.»

En été 1967, à nouveau, les étudiants vont à la rencontre de l'ANP. Le témoignage de Larbi Oucherif, encore, est tout indiqué pour remémorer la présence, volontaire, des étudiants dans les casernes pour y suivre une formation militaire, en juillet-août 1967. C'était après l'agression d'Israël contre l'Egypte, puis la Syrie et la Jordanie. Larbi Oucherif rappelle que c'est l'UNEA- organisation dont la représentativité était fondée sur des élections démocratiques en milieu étudiantin- qui a été à l'initiative de cette préparation militaire des étudiants: «Un tract est publié, il appelle à dénoncer cette agression et désigne les soutiens de ce forfait international. Par milliers, des étudiants et des jeunes se concentrent sur le campus. Le tract publié s'adresse au ministre de la Défense, Houari Boumediène, qui était le président du Conseil de la révolution. Ce tract demande en outre la mobilisation des étudiants sous les drapeaux» (*El Watan* du 21 mai 2006).

Fin août 1967, un spectacle insolite se déroulait à Alger: «les jeunes étudiantes et étudiants en uniformes ont envahi les rues de la capitale en compagnie d'autres jeunes militaires», écrit Larbi Oucherif. C'était, comme il l'a rappelé, «la fin en apothéose» de la période de 45 jours de formation militaire dans les écoles et centres d'instruction de l'ANP, pour 5.000 jeunes, filles et garçons, étudiants et élèves des classes terminales des lycées.

Pour mesurer l'ampleur de cet événement, il faut préciser qu'à ce moment, il y avait moins de 9.000 inscrits à l'Université d'Alger (principalement) et dans les centres universitaires d'Oran et Constantine. Le haut degré de patriotisme des étudiants allait de pair avec la qualité élevée de leur formation.

M'hamed Rebah

INFO EXPRESS

Alger

Le corps sans vie d'une personne disparue suite aux intempéries retrouvé

Les services de la Protection civile d'Alger ont retrouvé, mercredi après-midi, le corps sans vie de la troisième victime emportée par les crues, dans la nuit de samedi à dimanche, à Draria suite aux fortes précipitations et aux crues de Oued Saoula.

Les agents de la Protection civile et la brigade des plongeurs ont retrouvé aux alentours 16h45, ce mercredi, le corps sans vie d'une personne disparue au niveau de la commune de Draria, suite aux crues causées par les fortes précipitations dans la nuit de samedi à dimanche, a déclaré à l'APS, le chargé de l'information à la direction de wilaya de la Protection civile, le lieutenant Khaled Benkhalfallah.

Il s'agit de l'avocat Zitouni Mehdi (âgé de 40 ans), dont le corps a été retrouvé à la localité de «Houche Féminas», à 30 km de sa voiture, sous des décombres d'arbres et de boue emportés par les eaux de pluie, a-t-il précisé.

Affaires religieuses

Belmahdi préside la clôture de la 23e Semaine nationale du Saint Coran

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a présidé, jeudi à Alger, la clôture de la 23e Semaine nationale du Saint Coran, en annonçant les noms des lauréats du concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Coran.

A l'occasion, le ministre a évoqué l'histoire d'éminentes personnalités algériennes qui ont fait ses gloires par le passé, précisant qu'il «est de notre devoir de nous remémorer ces hauts faits pour inculquer aux nouvelles générations leurs valeurs et principes». M. Belmahdi a expliqué que «les héros de l'Algérie pendant la guerre de libération et ceux qui les ont précédés pendant les révolutions populaires croyaient au principe de l'amour de la patrie, ce qui nous amène aujourd'hui à protéger la Mémoire nationale de toute tentative de dénaturation et d'affronter les forces du mal qui œuvrent à démotiver les jeunes».

Bilan financier du 3^e trimestre 2021

Ooredoo poursuit sa croissance

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu publics, ce jeudi 28 octobre 2021, ses résultats financiers du 3^{ème} trimestre 2021.

Adoptant une stratégie basée sur la digitalisation et la numérisation, Ooredoo Algérie a réalisé des performances financières positives par rapport à la même période de l'année précédente et ce, malgré l'impact direct de la pandémie sur les activités économiques.

En termes de revenus, Ooredoo a enregistré 21,8 milliards de dinars algériens au 3^{ème} trimestre 2021, contre 20,1 milliards de dinars durant la même période de l'année 2020, soit une hausse de 8%.

Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a augmenté de 7% passant à 7,7 milliards de dinars au 3^{ème} trimestre 2021 contre 7,2 milliards de dinars algériens au 3^{ème} trimestre 2020. Le parc clients a, quant à lui, atteint 12,7 millions d'abonnés à fin septembre 2021. A cette occasion, le directeur général de



Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim a déclaré : «Les résultats financiers du 3^{ème} trimestre 2021 témoignent de la viabilité et l'efficacité de la stratégie de Ooredoo, basée notamment sur la digitalisation de ses services et la modernisation de ses équipements technologiques. Je tiens à saluer tous les employés pour leurs efforts et leur enga-

gement exceptionnel, notamment durant la période de la pandémie afin de fournir à nos millions de clients des solutions et des services innovants et à la pointe de la technologie. Je réitère l'engagement de Ooredoo à poursuivre ses investissements pour contribuer fortement au développement du secteur de l'économie numérique en Algérie».

Rencontre

Le CapDeL organise le premier forum des Conseils consultatifs communaux de ses communes pilotes

Dans le cadre de la mise en œuvre de son approche pilote de démocratie participative et de développement local durable, le Programme CapDeL organise, du 28 au 30 octobre à Alger (Hôtel Sofitel), le premier forum des Conseils consultatifs communaux de ses communes pilotes. Les Conseils consultatifs communaux (CCC) sont des instances permanentes de dialogue, de concertation et de consultation citoyenne regroupant les représentants des différentes catégories d'acteurs de la société civile (associations, organisations professionnelles, comités de quartiers, acteurs économiques, jeunes, femmes, personnes aux besoins spécifiques), installés auprès des APC pour être



impliqués dans la gestion des affaires de la commune, aux côtés des élus et de l'administration locale.

Le programme CapDeL a accompagné la création des Conseils consultatifs communaux dans 7 communes pilotes, au cours des années 2018 et 2019 (Djanet, Dje-

mila, Messaad, ElKhroub, Gha-zaouet, Timimoun et Ouled Ben Abdelkader). Leur fonctionnement s'appuie sur une charte de participation citoyenne adoptée par délibération des élus des Assemblées populaires communales. Depuis leur création, les CCC ont activement participé à l'élaboration du premier Plan communal de développement (PCD) de « nouvelle génération », basé sur une vision partagée du devenir et des priorités de développement de leur territoire, définie avec les autres acteurs du développement local, et sur des stratégies d'action identifiées selon une approche territoriale pour un développement inclusif, intégré et durable.

INFO EXPRESS

Cour d'Alger

Traitement de plus de 139.000 affaires civiles et pénales durant l'année judiciaire écoulée

Le président de la Cour d'Alger, Mokhtar Bouchrit, a mis en avant jeudi le traitement de plus de 139.000 affaires civiles et pénales, saluant les efforts des magistrats et de tout le personnel du secteur de la Justice en faveur du service public en cette circonstance exceptionnelle imposée par la pandémie de Covid-19. Dans son allocution d'ouverture de la nouvelle année judiciaire 2021-2022, le président de la Cour a salué les efforts consentis, l'année judiciaire écoulée, par les magistrats et les employés de la justice, tous corps confondus, en vue d'accomplir pleinement leurs missions en dépit de la situation pandémique, en traitant 53.821 affaires civiles et 86.014 pénales, outre la délivrance de 217.490 certificats de nationalité, 54.912 casiers judiciaires n° 2 et 225.282 casiers judiciaires n° 3. A cette occasion, M. Bouchrit a loué les nouvelles dispositions contenues dans la Constitution amendée en novembre 2020, ayant renforcé les prérogatives du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et élargi la qualité de membre des magistrats, outre les garanties assurées au profit des justiciables et à la défense, soulignant l'impératif d'adapter les textes juridiques et les projets de loi organiques aux dispositions de la nouvelle Constitution pour parachever l'édifice institutionnel. De son côté, le procureur général près la Cour d'Alger, Mourad Sid Ahmed, a évoqué les développements ayant marqué l'année dernière dont la nouvelle structuration de la justice pénale après la création de juridictions spécialisées dans le traitement de certains phénomènes criminels dangereux, en sus de la Constitution ayant introduit d'importants amendements au profit du Pouvoir judiciaire à travers la réorganisation du CSM.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Sahara occidental

Un ancien membre de la Minurso raconte son «enlèvement» par le Maroc



■ En septembre 2021, le Maroc administre toujours le Sahara occidental comme une partie du Maroc.

Un ancien responsable de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), l'Américain Joseph Alfred Grinblat, a raconté l'«enlèvement» et les «séances quotidiennes de lavage de cerveau» dont il a fait l'objet, lui et d'autres membres, en 1991 par les autorités marocaines, lors de leur premier voyage dans ce territoire non-autonome. «A notre arrivée à Casablanca, le matin du 8 septembre, nous n'avons pas été autorisés à nous rendre à Laayoune et avons été emmenés de force à Rabat, la capitale, par la police secrète marocaine, note l'APS. Nous avons été gardés là-bas pendant près de deux semaines, jusqu'au 21 septembre, pour ce qui s'apparentait à des séances quotidiennes de lavage de cerveau avec des personnes justifiant la possession marocaine du Sahara occidental. Nous avons découvert que notre enlèvement avait été

organisé par le ministre de l'Intérieur du Maroc, Driss Basri, avec l'accord de Zia Rizvi, qui nous attendait à Rabat», a écrit Grinblat sur PassBlue, un site de journalisme en ligne, dans une genèse du conflit sahraoui et de la création de la Minurso. Selon l'Américain, Rizvi, alors adjoint du patron de la Minurso, le Suisse Johannes Manz, était devenu le chef «de facto» de la mission onusienne après que l'Helvétique a «donné une interview aux médias que le gouvernement marocain considérait comme soutenant la position du Polisario, et il n'était plus le bienvenu au Maroc». Ce statisticien économiste-démographe, qui a pris sa retraite des Nations unies en 2004 après avoir passé 30 ans à la Division de la population de l'ONU, raconte que la délégation a été ensuite obligée de retourner à New York, sur demande du Pakistanais Rizvi, «sans aucune raison». «J'ai appris par la suite

que quelques jours avant que Rizvi nous ordonne de retourner à New York, un autre vice-président de la Commission (d'identification chargée de la responsabilité de décider qui serait autorisé à voter lors du référendum), Gaby Milev, avait trouvé une solution à un problème pratique que nous devions résoudre pour commencer l'identification des électeurs. Il l'avait montrée à Rizvi, qui lui a ordonné de n'en parler à personne et lui a pris tous les documents s'y rapportant. Deux jours plus tard, nous avons reçu l'ordre de retourner à New York», a-t-il encore évoqué. En dépit de leur retour aux Etats-Unis, les membres de ladite commission ont continué le travail sur un rapport à présenter au Conseil de sécurité par l'intermédiaire du secrétaire général Javier Pérez de Cuéllar, a ajouté Joseph Alfred Grinblat.

Agence

Egypte : L'état d'urgence abandonné

Abdel Fattah al-Sissi, le président égyptien a mis fin à l'état d'urgence en place de manière quasi continue dans le pays depuis 1981. Mais pour les observateurs, l'annonce s'ajoute aux «mesures cosmétiques» adoptées par le raïs pour rassurer les capitales occidentales. C'est sur un air de victoire que le président égyptien a fait part de sa nouvelle décision d'abandonner l'état d'urgence en Egypte. «L'Égypte est devenue une oasis de sécurité et de stabilité dans la région, et j'ai donc décidé, pour la première fois depuis des années, de suspendre l'extension de l'état d'urgence à travers le pays», pouvait-on lire sur les comptes officiels de Abdel Fattah al-Sissi. Mais derrière les mots de la présidence, il y a à la fois bien plus en jeu que ce qu'il n'y paraît, et beaucoup moins. Bien plus, parce que Abdel Fattah al-Sissi provoque cette décision d'apparence

administrative et technique comme pour faire la preuve de la réussite de son modèle de gouvernement : militaire, liberticide, autoritaire. En félicitant le «grand peuple égyptien» pour sa «bataille et son travail acharné», il envoie un message clair à la communauté internationale, sous-entendant que la mission de sécurisation qu'il s'était fixée lors de son arrivée au pouvoir en 2013 est désormais remplie. Après avoir contenu la menace jihadiste dans le Sinaï, mais aussi imposé la censure et l'arbitraire dans l'espace public, M. Sissi est effectivement parvenu à «nettoyer» son champ de vision. Mais en présentant les choses sous cet angle, l'ancien chef des forces armées gonfle également la portée effective de sa décision. La loi d'urgence votée en 1958 accorde aux autorités de larges prérogatives leur permettant de surveiller, d'arrêter, de détenir des

suspects, de réquisitionner des biens ou de juger. Mais la loi n'était plus, depuis déjà des années, l'instrument principal de la répression. Entre la première partie de son mandat et aujourd'hui, le chef de l'État a mis au point et perfectionné un solide système au sein duquel l'état d'urgence n'est qu'un élément parmi d'autres. Le caractère particulièrement vague des prérogatives de la cour en avait fait un instrument redoutable au service du pouvoir. «Une fois que le verdict est prononcé, c'est fini. Les charges sont très vagues, en lien avec la sûreté d'État : vous pouvez être accusé d'avoir rejoint un groupe terroriste, de publier de fausses informations, c'est suffisant», remarque Maged Mandour. L'état d'urgence a été appliqué, notent les responsables de ce pays, pour la paix en Egypte.

Coup d'Etat militaire au Soudan

Affrontements à Khartoum

Trois jours après le coup d'État militaire au Soudan et la dissolution de toutes les institutions, au moins un manifestant a été tué, jeudi, dans des affrontements à Khartoum-Nord. Sur les réseaux sociaux, les appels à une mobilisation massive samedi se multiplient. De son côté, l'ONU exhorte l'armée soudanaise à rétablir le gouvernement civil et à libérer les personnes détenues. Au moins un manifestant contre le coup d'État militaire au Soudan a été tué, jeudi 28 octobre, dans des affrontements à Khartoum-Nord, banlieue séparée de la capitale soudanaise par le Nil, a indiqué un syndicat de médecins prodémocratie. Six autres ont été blessés, plusieurs par balles à Khartoum-Nord. Le Comité des médecins accuse «les forces janjawid et le Conseil militaire putschiste» d'être derrière cette mort. La milice des Janjawid, accusée par de nombreuses ONG d'épuration ethnique et de viols collectifs au Darfour, a été intégrée dans les rangs des Forces de soutien rapide (RSF), une force paramilitaire dirigée par Mohamed Hamdan Daglo dit «Hemmedti», numéro deux du général Abdel Fattah al-Burhane, qui a dissous lundi toutes les institutions au Soudan. Jeudi, le Conseil de sécurité des Nations unies a exprimé ses «graves pré-

occupations» à l'égard de la prise de pouvoir de l'armée au Soudan lundi, exhortant la junte à rétablir le gouvernement civil chargé de superviser la transition politique. Dans un communiqué, approuvé par consensus par l'ensemble de ses 15 membres, le Conseil a demandé à toutes les parties de faire preuve de la plus grande retenue et de nouer un dialogue sans conditions préalables. Il a aussi appelé à la libération de toutes les personnes détenues par les autorités militaires. Le président américain Joe Biden a repris cette demande à son compte et promis de «se tenir aux côtés du peuple soudanais». «Notre message aux autorités militaires du Soudan est clair : le peuple soudanais doit être autorisé à manifester pacifiquement», a-t-il ajouté. Dès l'annonce du coup d'État, les manifestants se sont attelés à monter des barricades, entassant branchages, pneus brûlés et pierres en travers des avenues de Khartoum. Jeudi soir, des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes ont été tirées sur des manifestants dans le très turbulent quartier de Bourri, dans l'est de la capitale, ainsi qu'à Khartoum-Nord, banlieue séparée de Khartoum par le Nil, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Agence



L'ONU exhorte l'armée soudanaise à rétablir le gouvernement civil.

Commission de défense du Congrès US

Le Sénat américain contre le Maroc

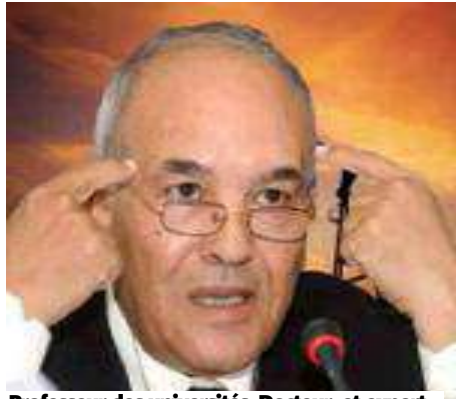
Le Sénat américain a décidé de bloquer les fonds destinés à appuyer la participation marocaine aux manœuvres militaires conjointes ou multilatérales à moins que le royaume ne décide de mener des actions en vue de concrétiser «un accord de paix avec le Sahara occidental». «Aucun fonds de la loi budgétaire pour l'exercice 2022 ne sera mis à la disposition du Secrétaire à la Défense pour soutenir la participation des forces militaires du Royaume du Maroc à tout exercice bilatéral ou multilatéral à moins que le secrétaire ne certifie aux commissions de défense du Congrès que le Royaume

du Maroc a pris des mesures pour soutenir un accord de paix avec le Sahara occidental», indique le projet du budget fédéral adopté par le Comité des forces armées du Sénat américain. Il est précisé, en outre, que cette décision pourrait être annulée «si le Secrétaire à la Défense soumet aux commissions de défense du Congrès une note écrite argumentant que l'abandon de cette décision va dans l'intérêt et en faveur de la sécurité nationale des Etats-Unis appuyée par une explication détaillée de la manière dont l'abandon de cette décision favoriserait les intérêts" du pays.

contribution

7

Les défis de la nouvelle politique des subventions pour l'Algérie : Concilier la cohésion sociale et l'efficacité économique



Professeur des universités, Docteur et expert international Dr Abderrahmane Mebtoul



Le gouvernement, dans son plan d'action, a pour objectif de cibler les subventions. Cette présente contribution est une brève synthèse, d'une brûlante actualité, d'un rapport réactualisé remis à l'ancien gouvernement le 14 septembre 2012 dont les recommandations n'ont jamais été appliquées. Une politique des subventions ciblées suppose une autre gouvernance et un système d'informations fiable en temps réel, système qui s'est effrité. Pour preuve les déclarations contradictoires sur la masse monétaire au niveau de la sphère informelle et contrôlant une masse monétaire hors banques, selon les informations données par le président de la république lors de sa conférence de presse, fin 2020 entre 6100 et 10.000 milliards de dinars soit au cours de 137 dinars un dollar entre 44,52 et 72,99 milliards de dollars pour un PIB en nette diminution en 2020 de 160 milliards de dollars et selon le FMI de 153 milliards de dollars pour 2021. Au niveau des subventions, le PLF2022 ressortir un montant qui avoisine en moyenne 3.250 milliards de dinars par an sur la période 2012-2017 (soit environ 19,3% du PIB) ce qui représente entre 30 et 41 milliards de dollars en fonction de la fluctuation du taux de change.

Le recours à la planche à billets est-elle la solution ? L'instauration d'une Chambre nationale de compensation indépendante, devrait permettre des subventions ciblées, par un système de péréquation intra socio-professionnelle et interrégionale. Aussi, il y a lieu d'éviter les effets d'annonce car cette opération est techniquement impossible, sans un système d'information fiable en temps réel, mettant en relief la répartition du revenu national par couches sociales et par répartition régionale pour éradiquer les zones d'ombre : quelle est la répartition spatiales des richesses en fonction des populations ; combien de personnes et d'entreprises payent leurs impôts en fonction de leurs revenus réels ; combien sont-ils à percevoir moins de 20.000 DA par mois net ? Combien sont-ils à toucher entre 30.000 et 50.000 DA ; combien sont-ils à être payés entre 50.000 et 100.000 DA et combien 200.000 dinars et plus ? L'on devra pondérer par les revenus informels pour certaines catégories qui se livrent au travail au noir après les heures de travail légales. Il faut avoir des réponses précises à ce genre de questions. Cette opération est également impossible sans quantifier la sphère informelle qui permet des consolidations de revenus.

L'objectif de mettre en place une politique cohérente des subventions ce qui suppose un large débat et une concertation politique, sociale et économique. Grâce à l'aide financière générée par le passé grâce aux cours élevés des hydrocarbures, les différents gouvernements de 1970 à ce jour, au nom de la paix sociale, ont généralisé les subventions. Le système algérien tant salarial que celui de la protection sociale est diffus et, dans la situation actuelle, plus personne ne sait qui paye et qui reçoit, ne connaissant ni le circuit des redistributions entre classes d'âges, entre générations et encore moins les redistributions entre niveaux de revenus ou de patrimoine. L'Etat algérien a dépensé sans compter, a subventionné un grand nombre de produits de première nécessité, comme les céréales, l'eau et le lait, l'électricité et le carburant.

En Algérie, de celui qui gagne le SNMG au chef d'entreprise national ou étranger, bénéficiant des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Pour le pouvoir algérien, ne voulant pas de remous sociaux, les subventions, tant qu'il y a la rente des hydrocarbures, constitue un tampon pour juguler la hausse des prix internationaux, avec ce retour à l'inflation car en dehors des subventions, le taux d'inflation réel dépasserait largement 10%. Ainsi, toutes les lois de finances de 2.000 à 2022, proposent des mesures qui ont pour finalité de pérenniser la politique de l'Etat, en matière de subvention des prix des produits de large consommation. Or, comme je l'ai analysé dans plusieurs contributions

nationales et internationales, le montant des subventions et des transferts sociaux par an, très important par rapport au PIB, a eu un impact peu perceptible au niveau de la population. Les subventions généralisées faussent l'allocation rationnelle des ressources rares et ne permettent pas d'avoir une transparence des comptes, fausse les normes de gestion élémentaires. Les prévisions, tant au niveau micro que macroéconomique, aboutissent au niveau des agrégats globaux (PIB, revenu national) à une cacophonie additionnant des prix du marché et des prix administrés. Ils découragent la production locale avec un gaspillage croissant des ressources financières du pays. Comme se pose cette question stratégique: qu'en sera-t-il avec après le dégrèvement tarifaire pour les zones de libre échange avec l'Afrique, le Monde arabe et avec l'Europe horizon dont la révision de certains articles est toujours en négociation sans compter la volonté affichée récemment par le ministère du Commerce d'une éventuelle adhésion à l'OMC. Les produits énergétiques sont également concernés notamment par la suppression de la dualité du prix du gaz et en rappelant que pour pouvoir exporter, il faut des entreprises publiques et privées compétitives en termes de coût/qualité. La faiblesse des exportations hors-rente, le dé-

rapage accéléré du dinar officiel, pour combler artificiellement le déficit budgétaire avec un impact inflationniste, le cours officiel pourrait dépassant les 137 dinars un dollar et 159 dinars un euro et avec la levée des restrictions de voyage et la baisse des réserves de change (44 milliards de dollars, fin juin 2021, et se pose cette question les réserves d'or de 173,6 tonnes d'environ 11 milliards de dollars en mai fin 2021 sont-elles incluses dans les réserves de change) et l'allocation devises dérisoire, le cours sur le marché parallèle pourrait être 300 DA courant 2022 contre plus de 210 DA un euro, cours, achat, début. Car selon les données du ministère du Commerce sur les 3,1 milliards de dollars d'exportation, hors hydrocarbures, les neuf premiers mois de 2021, plus de 75/80% sont des dérivées d'hydrocarbures et des produits semi-finis, où pour avoir la balance nette en devises pour l'Algérie, il faudrait soustraire toutes les exonérations fiscales et toutes les matières premières importées en devises.

En résumé, malgré les tensions financières où le déficit budgétaire pour les prévisions de la loi de finances 2022 s'élèvent à 4175,21 milliards de dinars, soit 30,47 milliards de dollars au cours d'octobre 2021, les tensions sociales, tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux re-

cettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas toujours aux plus démunis. Les recettes des hydrocarbures traditionnels qui permettent les subventions généralisées, au nom d'une paix sociale fictive, pourraient s'épuiser à l'horizon 2030, au moment où la population algérienne sera d'environ 50 millions d'habitants. Il y a urgence de dépasser le statu quo actuel suicidaire par l'émergence d'une économie hors hydrocarbures et ce, pour le bien-être de l'Algérie et des générations futures, mettant fin au cancer de l'économie de la rente qui se diffuse dans la société par des subventions généralisées et des versements de traitements sans contreparties productives.

Face à la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, renforçant le sentiment d'une profonde injustice sociale, l'austérité n'étant pas partagée, la majorité des Algériens veulent tous et immédiatement leur part de rente, reflet du divorce État / citoyens, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif. Or une Nation ne peut distribuer plus que ce qu'elle a produit quitte à aller vers la dérive économique et sociale.

(Suite et fin)
A.M

INFO EXPRESS

**Khenchela
Appel à l'intensification des efforts pour réhabiliter les écosystèmes forestiers**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani a appelé lundi à Khenchela à la nécessité d'intensifier les efforts de réhabilitation des écosystèmes forestiers dans le cadre de la démarche de l'Etat visant à préserver les ressources naturelles. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la rencontre nationale sur la réhabilitation des écosystèmes forestiers à l'Université Abbas Laghrour, coïncidant avec le lancement officiel de la campagne nationale de reboisement pour la saison 2021-2022, M. Hemdani a affirmé que la conjugaison des efforts de tous les secteurs concernés, les administrations, les associations et les acteurs de la société civile pour protéger les ressources naturelles des manifestations de dégradation, est à même de «contribuer à la réhabilitation des écosystèmes et à la concrétisation de l'initiative nationale de réhabilitation du Barrage Vert afin de lutter contre la désertification». M. Hemdani a salué la contribution des organismes internationaux à l'instar de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations unies pour le développement et la coopération et l'Instance allemande de la coopération internationale «dans la concrétisation du projet de lutte contre la désertification et la relance du Barrage Vert, ce qui permet la réhabilitation des écosystèmes forestiers». **Agence**

AEP

Approvisionnement régulier durant l'été 2022 pour les Algérois

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni a affirmé, mercredi à Alger, que la population de la capitale passera l'été 2022 «en toute aisance» concernant l'alimentation en eau potable (AEP) à la faveur de l'augmentation de la production d'eau à plus de 900.000 m³/jour en juin prochain, notamment après l'entrée en service des stations de dessalement de Corso, Bordj El Kiffan et El Marsa.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la visite de travail à la wilaya d'Alger en compagnie du wali d'Alger, Youcef Chorfa, le ministre a déclaré que «la production d'eau totale à Alger s'élève actuellement à près de 750.000 m³/jour et sera augmenté à plus de 900.000 m³/jour, permettant ainsi à la population de la capitale de passer un été en toute aisance». Le secteur oeuvre sans relâche à améliorer l'opération de distribution d'eau potable par l'augmentation des capacités de stockage notamment le recours aux eaux souterraines et de dessalement, a-t-il dit. Le wali d'Alger a, pour sa part, mis en avant la nécessité d'améliorer le réseau de stockage d'eau et d'augmenter sa capacité



pour assurer la sécurité hydrique dans la capitale, relevant l'importance de réduire les fuites qui impactent négativement la production, la distribution et les réseaux. Il a fait état d'un programme d'urgence en cours d'exécution relatif au stockage des eaux et à la lutte contre les fuites pour une sécurité hydrique globale à la capitale. Concernant la visite de travail, elle a concerné la commune de Ouled Chelbel où les nouveaux puits exploités dans le cadre du programme d'urgence ont atteint 300.000 m³/jour, un chiffre qui pourrait augmenter avec la réception

des puits en cours de réalisation. Dans la commune de Birouta, le ministre et le wali d'Alger ont inspecté le projet de réalisation d'un grand réservoir d'une capacité de 5.000 m³/jour sis dans la région

de Ali Bouhadja, lequel renforcera l'alimentation en eau potable de plusieurs autres régions de la capitale comme Kheraicia et Ouled Mendil dans la commune de Douira, note l'APS. **I.T.**

Alger

Mise en service de la station de dessalement de Zéralda

La station de dessalement de Zéralda (Alger) a été mise en service, mercredi, après une opération de réaménagement lui permettant d'atteindre une capacité de production de 10.000 m³/jour.

Cette station assurera les besoins des communes de Mahelma et de Zéralda (65.000 habitants), selon les explications fournies lors de l'inauguration de cette station par le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni et le wali d'Alger, Youcef Chorfa.

La station de Zéralda, qui était à l'arrêt, avait une capacité de production ne dépassant pas 5000 m³/jour, avant d'être réaménagée par des moyens technologiques de pointe pour augmenter sensiblement sa capacité de production de manière à assurer un approvisionnement quotidien et continu en eau potable aux habitants des communes de Mahelma et de Zéralda, ont déclaré à l'APS les responsables de la station.

La mise en service de la station de Zéralda intervient après l'inauguration de la station de dessalement de Aïn Benian (10.000 m³/jour). La station de dessalement de Palm Beach dans la commune de Staouéli (Alger) a été mise

en service après une opération d'extension, avec une capacité de 75.000 m³/jour.

Le projet de la station de Zéralda s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence mis en place par le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique pour remédier au déficit hydrique à Alger, qui prévoit également la réhabilitation de deux autres stations de dessalement à Palm Beach et de trois autres stations à Corso, Bordj El Kiffan et El Marsa.

Avec la mise en service des stations de dessalement dans les communes de Corso, Bordj El Kiffan et El Marsa prévue en mai prochain, les besoins des wilayas du nord en eau potable seront pris en charge à hauteur de 42 %, a déclaré M. Hasni à la presse dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya, effectuée en compagnie du wali d'Alger. A l'horizon 2027, deux grandes stations de dessalement seront réalisées à l'Est et à l'Ouest du pays avec une capacité de 300.000 m³/jour chacune, a-t-il ajouté, soulignant que la mise en service de ces deux stations "réglera définitivement le problème d'approvisionnement en eau potable". **APS**

Alger

Glissement de terrain à Bir Mourad Raïs

La circulation routière sera déviée au niveau du projet de réalisation de la gare multimodale de Bir Mourad Raïs vers d'autres directions jusqu'à la réparation des dommages occasionnés par les dernières précipitations enregistrées, a affirmé jeudi le wali d'Alger, Youcef Chorfa.



Le wali s'est rendu sur le lieu de l'incident survenu ce matin au niveau du site du projet de réalisation de la gare multimodale (Bir Mourad Raïs) pour s'enquérir de l'état des principales canalisations d'eau suite au glissement de terrain créant un grand trou de 15 mètres de profondeur, annonçant qu'il a été décidé de dévier la circulation routière vers d'autres directions telles que Ain Naadja,

Tixeraine et Oued Ouchayah par le nouveau pont d'El Remli, jusqu'au parachèvement des travaux et le retour à la normale. Dans ce cadre, l'entreprise Cosider a été chargée d'engager des travaux d'urgences, d'où la nécessité de fermer la route nationale (RN1) jouxtant la gare jusqu'à la réparation des dégâts, a ajouté M.

Chorfa. Les principales canalisations ont été endommagées en raison des fortes précipitations enregistrées la semaine dernière à Alger, a expliqué le wali, ajoutant que les services techniques avaient relevé depuis deux jours un dysfonctionnement au niveau de ces canalisations.

Agence

Lettre à René

La recherche d'une vérité sur certains épisodes de la colonisation (XV)



Kamel Bouchama

Les Algériens, René, n'ont jamais eu à l'esprit d'outrager ou de souiller les églises en les consacrant à d'autres fins que celles de l'attachement aux pratiques religieuses et culturelles. Par contre – et là tu me vois un peu «retourné», même trop, par les informations que j'ai pu recueillir en épluchant les archives de la colonisation –, vos troupes n'étant pas satisfaites d'avoir transformé quelques mosquées en écuries, je l'ai dit, elles sont allées, cyniquement et insolemment, convertir certaines, celle des zones éparses, en BMC (bordels militaires de campagne). Cette opération vient juste après cette autre, celle de l'obscurantisme, que des officiers supérieurs de votre «armée de pacification» nous ont inoculée pour fourvoyer notre religion et nous entraîner vers des pratiques qui n'avaient rien de religieux. Nous avons souffert de cela, pendant longtemps. Et, sans désespérer dans leur œuvre de déstabilisation et de dégradation de notre peuple, ces mêmes officiers ont été encore plus loin, en s'attaquant à notre dignité et à notre honneur.

Tu vas te demander de quelle manière. Eh bien, ma réponse, sera aussi claire qu'accablante en ce qui concerne cette armée qui n'avait aucun sens du respect pour un peuple qui n'aspirait qu'à vivre dans la paix et la liberté. Vos troupes, René, commettaient l'irréparable dans les zones qu'ils devaient soumettre à leur commandement. Ainsi, les tribus qui ne voulaient se «ranger» docilement et qui résistaient courageusement pendant les dures affrontements, étaient «gratifiées», après leur effondrement devant votre impressionnante machine de guerre, d'une singulière sauvagerie et ensuite, pour comble de misère, d'un outrageant déshonneur. Pour ce qui est de la sauvagerie, nous allons en parler après, dans la troisième partie de cette correspondance, mais pour ce qui est du déshonneur et de l'humiliation, prépare-toi à recevoir cette chape de plomb que je t'envoie sans aucune défiance, parce que je tiens à dépassionner le débat, tout en renvoyant à l'Histoire ces dossiers brûlants de notre vécu, sous la domination de tes ancêtres. En effet, ces tribus vaincues après une résistance farouche, les hommes, les vieillards et les enfants étaient massacrés. Les filles par contre, les jeunes filles, étaient prises comme otages et forcées à vivre à la traîne des troupes de l'occupation, d'où la création de ces fameux BMC. Une fois leur honneur perdu, ces jeunes filles, devenues des prostituées malgré elles, étaient placées dans des quartiers spécialisés où abondaient des «maisons de tolérance» – un autre euphémisme si cher à la colonisation – pour assouvir les besoins sexuels des troupes et, par-delà porter préjudice aux familles de ces jeunes filles, tout en les humiliant, en les avilissant, en les infamant et en les dégradant. C'était une façon à eux pour punir ces tribus «turbulentes» qui ont résisté à la colonisation parce qu'elles restaient fidèles à leurs principes de

À son ami René, mais en fait aux générations montantes, Kamel Bouchama rappelle ce qu'entraîna l'acte odieux adopté par le parlement français en janvier 1830. Hélas, cinq mois après, les hordes colonialistes, commandées par de Bourmont, débarquaient sur la presqu'île de Sidi Fredj, amenant ainsi l'Algérie à engager une lutte incessante pour son indépendance... L'avenir, dit l'auteur de « Lettre à René » en filigrane, appartient aux peuples qui le construisent ensemble, une fois soustraites les lourdeurs du passé. Là, où notre vieille garde militante n'a pas cru bon devoir consigner son témoignage, ce livre vient au bon moment. Il devrait de ce fait, être mis entre les mains de tous les jeunes.



liberté et d'indépendance. Cette consternante aventure se traduisait par une grande souffrance au niveau de ce qu'il restait de ces familles atteintes par ces enlèvements de vierges immaculées, parce que, foncièrement, l'Algérien est ainsi fait. Il porte sa virginité et son honneur en étendard et, aucun avantage, aucune richesse au monde ne peuvent l'intéresser si le prix à payer est une atteinte à sa dignité et... à son «nif» qui, pour nous, signifie le summum de l'honneur.

Je vais encore t'étonner René, mon ami, en t'apprenant que les conséquences de cette déplorable opération, que dis-je, de cette honteuse et scandaleuse opération, se perpétuent à travers le temps. Sois-en sûr, je ne fantasme pas, je ne délire pas. Je dis la vérité sur cette tentative de dépersonnalisation d'un peuple, en lui enlevant ses repères et faire disparaître sa culture, sa véritable culture, parce que séculaire, ancestrale et originelle. Et ce n'est pas prétentieux de ma part si, en extrapolant, j'imagine que ces pauvres jeunes filles de grandes tentes, des filles désabusées et déshonorées, ne pensaient même pas en chantant leurs plaintes, seules à la tombée de la nuit, dans ces ghettos de la honte, qu'un jour celles-ci seraient reprises par de «grands» chanteurs en mal d'inspiration – on les a fait grands – oui par des chanteurs dans les bas-fonds, dans les tripots et dans les bordels dont vous avez autorisé l'ouverture et l'exploitation. En effet, tout le monde se souviendra de cette triste période où ces pauvres jeunes filles, dépréciées et outragées, chantaient leur souffrance et pleuraient leur sort devant un ennemi qui sombrait dans la vengeance, l'abjection et le crime. «Ala rayi, 'ala rayi» murmuraient-elles, en exprimant ce constat d'échec et en se lamentant, affligées et épuisées par la douleur, parce qu'elles ne pouvaient supporter le poids de cette débauche dans laquelle elles étaient contraintes d'y demeurer. Ainsi René, tes ancêtres ont tout fait pour nous ridiculiser, nous injurier et nous empêtrer dans des situations lamentables dont nous subissons les conséquences jusqu'à aujourd'hui. J'ai déjà dénoncé cette situation des plus sordides qui accable le colonialisme pour avoir avili et persécuté notre peuple. Le répéter encore, c'est vouloir

sensibiliser les jeunes... et les moins jeunes – insuffisamment avertis – pour qu'ils comprennent que le résultat auquel nous sommes parvenus, en juillet 1962, n'est pas le fruit de simples négociations, ni seulement de l'échec de la politique coloniale dans le monde, et encore moins comme le soutiennent plus d'un parmi les «ultras» de l'Algérie française, de la magnanimité et de la sollicitude d'un «certain général», mais plutôt du courage d'un peuple et de son refus total de la domination à travers un long processus de décolonisation, depuis les valeureux Amazighs du temps de Massinissa. La floraison d'hommes illustres dans notre pays, depuis des siècles, leur forte personnalité, les moyens qu'ils ont créés, en termes de structures scientifiques, socio-éducatives, culturelles, et religieuses, l'enseignement qu'ils ont dispensé et la mobilisation qu'ils ont entretenue – j'ai démontré tout cela – ont fait que notre peuple n'a pas sombré dans l'ignorance et la désuétude. Sa langue et son identité sont restées plus vivantes que jamais. C'est dire que le pays n'était pas vierge et ses populations n'étaient pas incultes. Tous ces moyens constituaient des matériaux fiables sur lesquels allait reposer le mouvement national en Algérie, prolongement d'un vaste mouvement d'éveil dans le monde arabe. En effet, depuis le salafite Mohamed Ibn Abdelwahab, représentant l'École hanbalite (1703-1792 ap. J.-C.), Mohamed Ibn Ali Senoussi El-Djazairi (1787-1859), l'imam Mohamed Ibn Ahmed Ibn Es-Sayed Abdallah du Soudan (1844-1885), Djamel Eddine El-Afghani, Abderrahmane El-Kawakibi, Mohamed Abdouh et son élève Rachid Rédha, Abdelhamid Ibn Badis, plus tard, et tant d'autres dans le monde arabe, l'Algérie suivait avec une extrême attention l'évolution de la situation et contribuait, par l'intermédiaire de ses érudits, de ses «chouyoukh» et de ses intellectuels nationalistes à cette dynamique qui concernait l'éducation, la réforme des systèmes politiques, l'expurgation des hérésies et des superstitions pour assainir la pratique de l'Islam, l'élévation du niveau de conscience du citoyen et enfin favoriser la lutte contre le déploiement du colonialisme occidental menaçant la stabilité et l'unité du monde arabe par son diktat dans les do-

maines militaire, politique et culturel. L'Algérien voyait d'un bon œil cet éveil dans le Machreq et les plus avertis parmi les gens de lettres et les jeunes, ainsi que l'ensemble des nationalistes qui n'avaient pas baissé les bras depuis le déclenchement de la lutte du temps de l'Émir Abdelkader en faisant une heureuse occurrence et un parfait stimulant pour le combat futur.

Des mouvements naquirent avant et entre les deux guerres mondiales, regroupant tous les réformateurs rénovateurs qui avaient une seule préoccupation, la réhabilitation de l'Islam dans ses pures traditions, son développement dans le cadre des pratiques saines et l'opposition à toutes les velléités déstabilisatrices du colonialisme sur les plans politique et culturel. Ces mouvements ont eu beaucoup d'effet dans les cercles de la jeunesse, notamment celle qui a eu le privilège de profiter de l'enseignement du français, dispensé avec parcimonie pour des raisons que tous peuvent deviner – j'en parlerai après –, et la chance d'apprendre la langue arabe enseignée dans les écoles libres «rénovées» et dans les zaouïas. Même cet enseignement de la langue maternelle était prodigué avec une grande discrétion, pour ne pas dire avec une sérieuse inquiétude, à cause des persécutions que supportaient, en silence à défaut de pouvoir se soulever, les gestionnaires de ces écoles. À Constantine, le cercle Salah Bey faisait son entrée en 1907 dans la scène de la culture et nécessairement de la politique sous l'impulsion des notables de la ville pour encourager les études littéraires et scientifiques. De son côté, cheikh Benhabylès fondait La Ligue des droits de l'homme algérien, en 1912, et un meeting réunissait, à Annaba, une foule de citoyens algériens qui scandaient «Vive les Arabes républicains». «La voix des humbles», un journal créé par de jeunes instituteurs soucieux de défendre leurs valeurs culturelles, faisait son entrée sur la scène médiatique et confortait l'action du mouvement des «Jeunes Algériens» dirigé par l'Émir Khaled, le petit-fils d'Abdelkader. Ce dernier en essayant de préparer la relève de son illustre grand-père proposait au gouvernement français, en 1919, quelques idées pouvant former, plus tard, un programme. Il stipulait : «Le respect du statut personnel, la représentation parlementaire des Algériens pour mieux se défendre, la suppression des communes mixtes, l'instruction obligatoire pour les filles et les garçons, dans les deux langues, l'arabe et le français, pour l'accession à l'emploi et la sauvegarde de leur identité, enfin l'ouverture d'une Université où l'on enseigne la langue arabe». Déjà, bien avant lui, un historien français, Anatole Leroy-Beaulieu, Professeur d'Histoire contemporaine et des Affaires d'Orient à Sciences Po, préconisait en 1882, une politique libérale en Algérie. Il écrivait au gouvernement ceci : «Les Algériens éduqués à l'occidentale ne pouvaient être traités comme des sujets ou forcés d'abandonner leur religion afin de jouir de tous les droits politiques».

Mais de l'autre côté de la Méditerranée on n'avait pas d'oreilles pour écouter les «sarcasmes» d'un des leurs qui osait les mettre en garde contre la création d'une «Irlande en Algérie». Celui-là était fou, peut-être, ou carrément un traître à la France – coloniale bien évidemment – puisqu'il disait la vérité concernant un peuple qui souffrait sous les coups de boutoir d'un système totalitaire, refusant tout entendement.

(A suivre)
K.B

OUM EL-BOUAGHI

JOURNÉES NATIONALES CINÉMATOGRAPHIQUES DU FILM DU PATRIMOINE

Les journées nationales cinématographiques du film du patrimoine ont été lancées, mercredi, à la maison de la culture Nouar Boubaker de la wilaya d'Oum El Bouaghi avec la participation de 19 films consacrés au patrimoine national et sa diversité en présence d'amateurs de cinéma et de professionnels de l'audiovisuel. «La manifestation verra la participation de 19 œuvres artistiques composées de films traitant de thèmes ayant trait au patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie», a déclaré à l'APS, Tarek Salhi, président de l'Organisation nationale du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat, organisatrice de l'évènement, en marge du lancement de cette manifestation culturelle placée sous le slogan «Le patrimoine support culturel et économique».

Selon la même source, 19 œuvres de réalisateurs issus des wilayas de M'sila, Relizane, Tizi-Ouzou, Adrar, Mostaganem, Oran, Tissemsilt, Ain Témouchent, Tlemcen, Annaba, Biskra, Naâma et El Bayadh, concourront pour le prix du «meilleur court-métrage documentaire».

Le jury de ces journées qui se poursuivront jusqu'au 29 octobre courant, est composé du réalisateur Mohamed Fodil Hazourli, en plus des scénaristes Smail Soufit et l'actrice Nidal El Djazairi, a-t-on ajouté. Des ateliers de formation seront organisés, en marge de cette manifestation, à la maison de la culture Nouar Boubaker au profit des étudiants de l'information et de la communication et les férus de cinématographie, dédiés à l'écriture du court-métrage, le maquillage de cinéma, l'accessoire et le décor, en plus d'un atelier sur la bande sonore, selon la même source.

L'objectif de cette manifestation est de «dynamiser et de faire la promotion du patrimoine algérien à travers le film, le cinéma et l'image de manière générale, mais aussi d'encourager les adeptes du cinéma du patrimoine à créer des start-ups dans ce domaine», a souligné M. Salhi.

Pour sa part, le réalisateur Mohamed Fodil Hazourli, a loué, dans une déclaration à l'APS, l'ensemble des œuvres participantes à cette manifestation, se disant «surpris par la richesse des idées et des thèmes».

Renforcement du secteur de la culture Chaâlal insiste sur sa place dans le développement local

→ La ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal a mis l'accent, jeudi à Alger, sur la nécessité pour les directeurs locaux de la culture et des arts, d'avoir une «forte présence dans les Assemblées de wilaya» à travers leurs propositions pour «consolider la place du secteur culturel dans le développement local».

Présidant une réunion d'orientation et d'évaluation avec les directeurs locaux de la culture et des arts consacrée au débat des perspectives du secteur et des moyens de l'activer à la lumière du plan d'action du gouvernement, la ministre a évoqué le rôle des directeurs locaux de la culture et des arts «dans la persuasion des élus locaux d'inscrire les projets liés à la culture, aux arts et au patrimoine sur les nomenclatures sectorielles d'équipement et de réévaluer les projets et réaliser les travaux dans les délais impartis».

Elle a appelé «à fournir davantage d'efforts pour ne pas transformer les structures culturelles à des fins autres que leur vocations et à convaincre les responsables locaux de leur importance dans l'activation de la scène culturelle locale».

Mme Chaâlal a appelé également les directeurs de la culture à «suivre les projets de réalisation et à inspecter régulièrement les travaux et trouver des solutions urgentes à tous les problèmes de leur suspension ou perturbation». La ministre a insisté la nécessité d'accélérer la numérisation, d'améliorer le service public, de simplifier les procédures, et de recevoir



les artistes et les associations culturelles pour écouter leurs préoccupations et soutenir les efforts déployés, notamment dans les zones d'ombre, mettant en garde contre toute forme de corruption, d'abus et d'indifférence.

Elle a chargé les directeurs de la culture et des arts de prendre «toutes les initiatives nécessaires pour éviter les blocages et les problèmes professionnels collectifs et individuels et d'adopter le dialogue avec les personnels en coordination avec les responsables des services concernés», précisant qu'elle attache «une importance particulière aux droits du personnel et des fonctionnaires qui font souvent l'objet de décisions arbitraires et inacceptables».

A ce propos, elle a appelé au respect des procédures légales dans la composition et le fonctionnement des conseils de discipline. Après avoir plaidé pour «la prise d'initiatives et de mesures nécessaires en coordination avec les services de sécurité et les collectivités locales pour lutter contre

les opérations de fouilles non autorisées et les actes de vandalisme contre les sites archéologiques et historiques», la ministre a donné des instructions pour «œuvrer à l'exploitation économique des sites archéologiques et historiques».

Elle a appelé, dans ce sens, les responsables du secteur à «proposer les espaces aménagés à cet effet au début de l'année prochain ainsi que la nature des services pouvant être fournis et les modalités de leur exploitation».

La première responsable du secteur a mis l'accent sur l'impératif d'œuvrer à «capter les investisseurs privés et de les sensibiliser sur les opportunités d'investissement offertes dans le domaine culturel au niveau local», plaidant pour l'accompagnement des efforts afin de récupérer les salles de cinéma et de préparer les dossiers permettant de déterminer l'octroi de l'exploitation de ces salles aux investisseurs privés conformément aux procédures légales, et ce, à compter de l'année pro-

chaine. Elle a appelé, en outre, à «la promotion du rôle des bibliothèques», au suivi et à l'évaluation des programmes des établissements de théâtre et à la promotion du théâtre pour enfant et de rue dans les espaces publics, en sus d'œuvrer à l'élaboration de nouvelles approches pour la redynamisation du rôle des musées et des parcs culturels et la mise en place de nouveaux créneaux culturels et touristiques.

La rencontre d'évaluation a été marquée par l'organisation de 4 ateliers concernant «l'économie culturelle», «la gestion et le suivi de la réalisation des projets et de la numérisation», «l'administration, les fonctionnaires et l'opération d'intégration» et «les dix nouvelles wilayas», et ce, avec la participation des cadres centraux du ministère de la Culture et des Arts, des directeurs locaux de la Culture, des responsables des différents établissements culturels et artistiques et les présidents des théâtres régionaux et des musées.

R.C.

Tassili

Une délégation russe découvre le riche potentiel touristique

Une délégation de touristes russes séjourne actuellement dans la wilaya de Djanet, où elle a pu découvrir et apprécier la diversité et la richesse du potentiel touristique, culturel et naturel du Tassili.

Composée d'opérateurs dans le domaine du Tourisme et de représentants d'agences de voyage et de médias, la délégation a amorcé sa tournée d'exploration par la visite de Erg-Tihouadine, une destination touristique très prisée pour ce qu'elle renferme comme gravures rupestres, sépultures, et autres outils et pièces archéologiques retraçant l'histoire très ancienne de la région. Les membres de la délégation ont également pris connaissance de sites touristiques et naturels disséminés à travers le Parc national culturel du Tassili N'Ajjer, à l'instar de Didder et Tikoubaouine (70 km Est de Djanet), ainsi que des gravures et peintures ru-



pestres datant de l'ère préhistorique. Ils ont montré un fort intérêt et une admiration quant à la richesse culturelle et la biodiversité du parc culturel du Tassili, classé en 1982 au patrimoine de l'Unesco, qu'ils s'emploient de traduire à travers des ébauches de programmes de futurs circuits à envisager dans le cadre d'échanges touristiques et de promotion de l'investissement dans le domaine. L'Artisanat tradition-

nel, notamment les produits artisanaux de la femme targuie, le travail du cuir, la bijouterie traditionnelle, la vannerie et le tissage, ont aussi suscité l'intérêt des membres de la délégation russe, lors de sa visite d'une exposition à la Maison de l'Artisanat au quartier Zelouaz.

S'exprimant à l'APS, le directeur du Tourisme de la wilaya de Djanet, Almine Hammadi, a indiqué que cette visite d'exploration tou-

ristique, qui coïncide avec le lancement de la saison du tourisme saharien, constitue une opportunité pour valoriser et promouvoir à l'international des facettes du tourisme algérien susceptibles de faire du pays une destination pour les amateurs d'aventure et d'exploration touristique de différents pays.

Selon leur programme de visite à Djanet, la délégation russe devra visiter les ksour d'El-Mihane, Zelouaz et Adjahil, classés au patrimoine national comme secteur sauvegardé, et s'enquérir des traditions et du patrimoine immatériel de la région qui font l'identité de la société Targuie.

Cette visite d'exploration entre dans le cadre de la stratégie du secteur visant à consolider la place de l'Algérie sur le marché mondial du Tourisme, russe en particulier, et attirer le touriste étranger.

R.C.

MCA

Un bel exemple de la prise de conscience de l'importance du recouvrement de l'indépendance

→ Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebigha, a affirmé, jeudi à Alger, que le Mouloudia Club d'Alger (MCA) constitue «un bel exemple» de prise de conscience en milieu juvénile de l'importance du recouvrement de l'indépendance, en donnant plusieurs martyrs, d'où «la nécessité de leur rendre hommage en reconnaissance de leurs contributions et sacrifices».



■ Le MCA a donné des dizaines de martyrs à l'Algérie.

(Photo > D. R.)

En marge d'une conférence historique sur «le centenaire de l'équipe du MCA» et dans le cadre de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de libération nationale, le ministre a déclaré que «le sport a joué un rôle primordial dans l'internationalisation de la cause algérienne à travers l'équipe du Front de libération nationale (FLN) et si nous devons citer un modèle, notre choix portera sur le MCA qui incarnait à l'époque la conscience juvénile de l'importance du recouvrement de l'indépendance, en donnant en sacrifice plusieurs martyrs, voilà pourquoi, il est de notre devoir de leur rendre hommage en signe de reconnaissance».

«La Révolution nationale n'utilisait pas uniquement les armes mais recourait également à d'autres moyens à l'instar de la musique et du sport à l'image de l'équipe du FLN et pour livrer sa guerre économique, elle a même lancé la grève des huit jours en 1957», a-t-il soutenu. Les participants à cette conférence ont

affirmé que la création de ce club historique en 1921, ne s'inscrivait pas seulement dans le cadre de la pratique du sport mais renfermait d'autres objectifs et dimensions politiques en faveur du Mouvement national. Le MCA «a été créé avec une forte détermination et la pleine mobilisation pour réaliser les aspirations du peuple à l'indépendance, de même que le sport en général et le football en particulier ont grandement contribué au retentissement de la révolution de libération nationale», affirment les intervenants.

Par ses couleurs «symbolisant les couleurs nationales (vert et rouge)», le MCA a été immortalisé dans une chanson très élogieuse du chanteur chaâbi El Hadj M'Rizek interprétée à l'époque coloniale», selon l'historien Karim Akak dit «Cheikh El Mahroussa». La création de ce club emblématique se voulait à l'époque «le résultat de la lutte politique, en ce sens qu'il ne

représentait pas un simple club sportif mais un appui au mouvement national», estiment les conférenciers. Mustapha Larfaoui, ancien joueur de handball et de water polo au Mouloudia a salué l'initiative, déclarant «nous avons besoin d'évaluer et de reconnaître l'action militante du Mouloudia que je considère une école dans la gestion sportive». Il a exprimé, en outre, son immense gratitude à l'ancien dirigeant de l'équipe, Abdoun Mahmoud qui l'avait formé.

Le président actuel du Club Amar Brahmia a indiqué que «le ministère des Moudjahidine nous rappelle par son initiative que cette grande équipe n'est pas uniquement un club à la recherche de titres, mais un acteur au parcours militant, en témoigne le nombre important de chouhada qui alliaient à l'époque sport et militantisme». «Aujourd'hui nous n'avons rendu

hommage qu'un petit échantillon de membres de l'équipe qui ont sacrifié leur vie pour l'Algérie et le Mouloudia, en vue de permettre aux jeunes de connaître le parcours militant de leur club».

A cette occasion, le ministre des Moudjahidine a rendu hommage aux membres du Mouloudia d'Alger, et à Mustapha Larfaoui (moudjahid et ancien joueur du Mouloudia), ainsi qu'aux familles des chouhada parmi les anciens membres de ce club, dont Saïd Amara, Mohamed Ferhani, Mustapha Bouhired, Arezki Bouzrina, Merzak Ouargli et Abdelkader Hamadi.

La conférence s'est déroulée en présence de l'ex-secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite et ancien champion olympique du 1 500 mètres, Nouredine Morceli, Mustapha Larfaoui, Moudjahid et ancien président du Comité olympique algérien (COA) et le président d'honneur de la Fédération internationale de natation (FINA), Amar Brahmia, président du Conseil d'administration (CA) du Mouloudia d'Alger, Torki Messaoud, président du club amateur du Mouloudia, Kamel Aouf, fils du regretté Abderrahmane Aouf, l'un des fondateurs du club et Omar Betrouni, l'un des célèbres joueurs durant les années 1970. Etaient également présents l'ancien boxeur du Mouloudia, médaillé de bronze aux Olympiades de Sidney 2000, Mohamed Allalou, ainsi que la famille révolutionnaire parmi les moudjahidine et les familles de chouhada.

R. S.

Coupe d'Algérie militaire

Le Commandement de la Gendarmerie nationale remporte la 49^e édition

L'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale a remporté la 49^e édition de la Coupe d'Algérie de football militaire, en s'imposant devant l'équipe du Commandement des Forces Terrestres sur le score de 3 à 1 (mi-temps : 3-0), mardi au stade du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun (Alger). Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire qui a présidé, la cérémonie de cette finale, a suivi le déroulement de cette rencontre, en présence de messieurs le ministre de la Jeunesse et des Sports et le ministre de la Communication, ainsi que des cadres supérieurs de l'Armée nationale populaire et des invités, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale. Les buts du Commandement de la Gendarmerie nationale ont été inscrits par le Ser-

gent-chef Abdelkrim Boularbak (18^e, 43^e), le Caporal-chef Abderrahim Hamdani (33^e), alors que le Caporal contractuel Abdelkader Benyamina a réduit le score pour le Commandement des Forces Terrestres. A la fin de la rencontre, le Général de Corps d'Armée a remis les médailles aux deux équipes et décerné la Coupe militaire d'Algérie à l'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale. En marge de cette finale, le Général de Corps d'Armée a honoré Mohamed Maouche, membre de la fondation des anciens joueurs de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) de football, ainsi que Abderrahmane Mahdaoui, entraîneur de l'équipe nationale militaire de football. A l'issue de la finale le Général de Corps d'Armée a signé le livre d'or du Centre de Regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun.

Stades de Douéra et Baraki Belaribi ordonne l'accélération de la cadence des travaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné mercredi des instructions pour accélérer la cadence de réalisation des projets des stades de Douéra et de Baraki, selon le ministère. Ces instructions ont été données lors d'une visite de travail effectuée par le ministre pour inspecter les deux projets, lit-on sur la page Facebook du ministère. Lors de sa visite du projet de Douéra, le ministre s'est enquis du taux de réalisation des travaux confiés à une entreprise chinoise, notamment les travaux des structures métalliques où il a insisté sur l'accélération de la cadence de réalisation et l'installation des structures métalliques qui s'élèvent à 26 structures dans «les plus proches délais» permettant d'entamer les travaux de couverture du stade et l'entame des travaux restants. Le taux de réa-

lisation des structures métalliques sur la pelouse fixe s'élève à 35%, selon le ministère.

Le ministre a fait part lors de cette visite d'une rencontre avec l'entreprise réalisatrice et le bureau d'études au cours de la semaine prochaine en vue de trouver une solution aux problèmes administratifs et techniques, insistant sur «la nécessité de faire preuve de sérieux sans donner aucun prétexte à l'avenir».

Lors de sa visite au stade de Baraki, le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux d'aménagement extérieur et ceux de la pelouse du stade. Le ministre a ordonné la levée de toutes les réserves et de prévoir une réunion avec l'entreprise réalisatrice et le bureau d'études en vue d'accélérer la cadence des travaux pour réceptionner le projet dans les plus brefs délais.

EN DEUX MOTS

Eliminatoires du Mondial-2022 : Djibouti-Algérie finalement au stade du Caire

Le match Djibouti - Algérie, comptant pour la 5^e journée (Gr.A) du 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, se jouera le vendredi 12 novembre au stade du Caire au lieu de celui d'Alexandrie en Egypte (15h), a annoncé la Fédération algérienne de football, mercredi sur son site officiel. «La Fédération internationale (Fifa) a procédé à la programmation de la rencontre Djibouti - Algérie, comptant pour la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, pour le vendredi 12 novembre (15h) au Cairo Stadium du Caire», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral béninois, conduit par Houngnandandé Djindo Louis, assisté de ses compatriotes Ayimavo Aymar Ulrich Eric (1^{er} assistant) et Kougbemedé Koudogbo Augustin (2^e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Béninois Mohamed Issa. L'équipe nationale clôturera le 2^e tour des éliminatoires, en recevant le Burkina Faso le lundi 15 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h), pour le compte de la 6^e et dernière journée.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Stades de Douéra et Baraki
 Belaribi ordonne
 l'accélération de la
 cadence des travaux

le match à suivre

**Eliminatoires du
 Mondial-2022**
 Djibouti-Algérie
 finalement au stade du
 Caire

football

Coupe d'Algérie militaire
 Le Commandement de la
 Gendarmerie nationale
 remporte la 49^e édition

Youcef Atal fait débat et tabac

Les Verts tiennent toujours bon. Avec cette victoire, l'Algérie partage sa place de leader du groupe avec le Burkina Faso, vainqueur contre Djibouti (4-0), il faut bien reconnaître que face au Niger ils n'avaient pas la partie facile notamment lors des premières minutes. Ces derniers ont réussi à imposer leur qualité de jeu et à faire perdre le contrôle de la balle aux champions d'Afrique.

Au moment où Youcef Atal s'échauffait pour son entrée en jeu, Nice se battait, ce dimanche 24 octobre 2021, pour refaire surface. Jusqu'à la 67', Nice est toujours menée sur le score de 2-0 face à l'OL. Youcef Atal foule la pelouse de l'Allianz Riviera et au bout de 15', soit à la 80' de jeu, il marque de son emprunte le début de la folle remontée niçoise. 2-1. Il obtient un penalty à la 88' sur une faute d'Emerson, avant d'être décisif dans l'action du troisième but à la 93'.

Il refait totalement le match qui allait se terminer en faveur des Lyonnais (2-0). Alors qu'il ne restait que 23 minutes de jeu. Dès son entrée à la 67' de jeu, très peu de supporters y croient encore à une folle remontée au score qui allait être orchestrée par l'international algérien, ce qui serait logique. Que fera Youcef Atal face à ce score qui coulait doucement mais sûrement vers une défaite qui faisait déjà mal à son équipe ? Les Niçois chavirent. L'ancien joueur du Paradou, le natif de Boghni (Tizi-Ouzou) réussit à remettre son équipe dans le match alors qu'il ne restait que dix minutes à jouer. L'international algérien renversait toutes les cartes et ramène le score à 3-2. «Il a touché 23 ballons, gagné 75% de ses duels, inscrit un but et provoque un penalty». Quoi de plus pour renverser la table.

Atal «étourdissant, saisissant, enivrant, renversant...»

Les experts autour des micros de la chaîne TV l'Equipe étaient emballés. Pour le premier intervenant : «Youcef Atal a totalement changé la physionomie de la rencontre. D'abord, son premier but venu d'une action phénoménale. Il pouvait servir Delort mais préfère y aller seul et inscrire le but qui remet en marche la mécanique niçoise. Un peu plus tard, encore lui, il provoque un penalty que transforma Andy Delort, ce qui ramènera le score à 2-2. Puis enfin, encore cet international algérien qui fait soulever les gradins pour être à l'origine du troisième but». La réaction de son entraîneur est tout aussi complémentaire par rapport à tous les commentaires des invités de l'émission. «Je n'ai jamais vu Atal sous ce registre. Il a eu des blessures, Youcef doit se libérer de ses inquiétudes».



■ Atal se refait une jeunesse, tant mieux pour les Verts.

(Photo : D. R.)

Un autre invité enchaînera pour dire que Atal, «était déjà un garçon qui rayonnait en Ligue 1, avant sa grosse blessure... Il a un jeu très énergivore, ses changements de direction sollicitent énormément son genou qui lui causa ce que nous connaissons... Et cet international avait psychologiquement peur. Aujourd'hui, il retrouve une confiance qu'il communique, il évacue cette peur petit à petit, nous l'avons remarqué il bouscule ses collègues... Il a zéro limite».

L'international algérien fait débat

La discussion autour de Atal s'enrichit et fait réagir les spécialistes de l'émission qui tenaient aussi à livrer leurs impressions. On rappelle que l'international algérien a cette appréhension. Il a une grosse blessure au genou, blessé à la cuisse, puis blessé aux adducteurs, et l'année dernière il a joué 18 matches en Ligue, très peu ou trop peu... n'oublions pas qu'il y avait un an, un plan anti-Atal était en route, avant de reconnaître sa performance, sa technicité, il a fait des matches fabuleux avec cette équipe de Nice, son seul souci est de ne pas se stabiliser au poste, soit en latéral droit, ou un peu plus haut, quant il est en défense à quatre, par exemple, c'est un eu plus complexe pour lui, il a

du mal défensivement, moi j'ai envie de le voir plus haut ou peut-être même sur un poste d'ailier...»

L'animatrice résume le parcours de Atal

Pour l'animatrice de l'émission, c'est un super joueur qui a un parcours assez improbable. Youcef Atal, l'international algérien 25 ans, était un inconnu quand il est arrivé à Nice en décembre 2018, il s'est vite fait remarquer par ses coéquipiers et tout de suite repèrent son insouciance, Atal, joue comme s'il était au bled, faisait remarquer le joueur brésilien Dante. En Algérie, poursuit-elle, il a fréquenté cinq clubs pendant son adolescence, il arrête tout à 14 ans, y compris l'école, il a tout mis sur le foot. Il a été formé au Paradou AC sur les hauteurs de la capitale algérienne, quelques années plus tard, alors qu'il jouait en Ligue 2. La montée de son club en première division reste confidentielle aux yeux des recruteurs pour lui permettre de percer, mais c'est le fait d'être appelé en sélection nationale, alors qu'il avait que 20 ans qui allait faire de lui une autre vitrine.

Courtrai, son premier club

Il attire alors l'attention du club de Courtrai, club de 1^{re} division belge

où il sera prêté. Là, il connaîtra des débuts compliqués, adaptation difficiles, blessures, incompréhension avec l'entraîneur, très peu titularisé, mais voilà que tout cela tombe bien, puisque lorsqu'il est sur le terrain, il tape dans l'œil d'un recruteur de Nice, et là, c'est un joueur évident qui a fait l'unanimité, déclara à l'époque Julien Fournier, directeur général du Gil, qui le recrute pour environ 3 millions d'euros. Et depuis, Atal découvre un environnement qui lui va beaucoup mieux «c'était gratture en Belgique, ils parlaient Flamand, anglais, il faisait froid, j'arrivais seul d'Alger, je ne pouvais pas revenir en Algérie, sinon les gents auraient dit que je ne pouvais pas réussir et moi je ne doute pas».

Il n'avait jamais imaginé qu'il allait travailler avec des joueurs comme Mario Baloteli ou alors Patrick Vieira et ça se passe très bien pour lui. Et pour une petite anecdote lors de la saison 2019, il est flashé à 36,6 km/h il est le joueur le plus rapide du début de saison et à titre de comparaison le joueur Têze flashé à 35,7 km/h.

H. Hichem

■ Canal + Décalé : Lyon - Lens à 20h
 ■ BeIN Sports 2 : Torino - Sampdoria Gênes à 19h30